

M. OLIVIER CORTEN

Professeur de droit international public
Directeur du Centre de droit international
Université Libre de Bruxelles

Olivier Corten est professeur à l'Université Libre de Bruxelles, où il dirige le Centre de droit international. Il a enseigné dans plusieurs autres universités en Belgique, en France, en Espagne, en Tunisie, au Brésil et au Japon, ainsi qu'à l'Académie de droit européen de Florence, à l'Académie de droit international de La Haye et au Programme des bourses de perfectionnement en droit international des Nations Unies. Il s'est spécialisé dans le droit de la paix et de la sécurité internationales, et a publié de nombreuses études en ce domaine, en particulier *Le droit contre la guerre* (Pedone, 2008, 2ème éd. 2014), qui comprend une édition en anglais: *The Law against War* (Hart Publ., 2010). Olivier Corten a également publié dans le domaine de la théorie du droit international, spécialement *L'utilisation du "raisonnable" par le juge international* (Bruylant, 1998), *Méthodologie du droit international public* (U.L.B., 2009) et *Le discours du droit international. Pour un positivisme critique* (Pedone, 2009). Il a par ailleurs été conseil et avocat dans plusieurs affaires portées devant la Cour internationale de Justice.